

Séance du Conseil Municipal du 21 mars 2020



[1]

Mesdames, Messieurs,

En raison de l'état d'urgence sanitaire décrété hier qui renforce le stade 3 de l'épidémie et dans le respect des recommandations du Gouvernement en cette période de confinement, nous vous informons qu'il a été décidé par les Services de l'Etat, l'annulation des séances des Conseils Municipaux élisant les Maires et adjoints élus au complet, lors du 1er tour du scrutin du 15 mars dernier.

De ce fait, **la séance du Conseil Municipal devant se tenir le samedi 21 mars prochain est annulée et reportée à une date ultérieure.** Celle-ci sera reprogrammée dès que la situation sanitaire le permettra.

Vous remerciant de votre compréhension,

La Municipalité

Fichier attaché:

 [Ordre du jour - CM du 21.03.2020](#) [2]

 [20200320_lettre_prefet_ajournement_cm_d39installation.pdf](#) [3]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/seance-du-conseil-municipal-du-21-mars-2020>

Liens

[1] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/conseil_municipal_annule.png [2] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/affiche_odj_cm_21_03_2020_1.pdf [3] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/20200320_lettre_prefet_ajournement_cm_d39installation.pdf